

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°96-452 du 17 Octobre 1996

portant modification des statuts de l'Office National
d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de
la République du Bénin ;

VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et
fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;

~~VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 18 Mars 1996 ;~~

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991, portant Attributions, Organisation et
Fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;

VU le Décret n°92 - 271 du 23 Septembre 1992, portant approbation des Nouveaux
Statuts de l'Office National des Céréales (ONC) ;

Sur proposition du Ministre du Développement Rural ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 Octobre 1996

DECRETE :

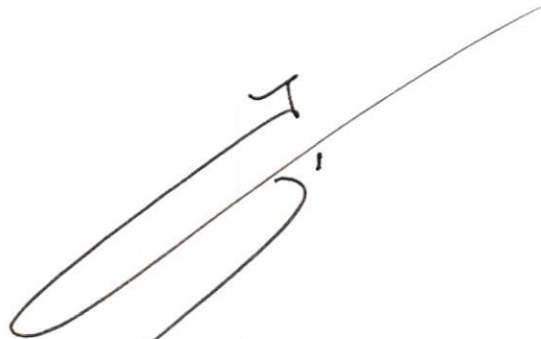
Article 1er : Sont approuvés les Statuts de l'Office National d'Appui à la Sécurité
Alimentaire (ONASA) tels qu'ils figurent en annexe au présent Décret.

Article 2 : L'Office Nationale d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) est un office à caractère social.

Article 3 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 OCTOBRE 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



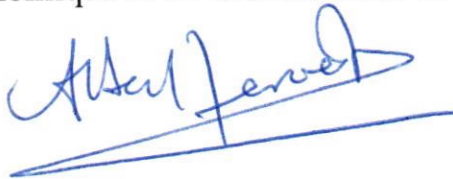
Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



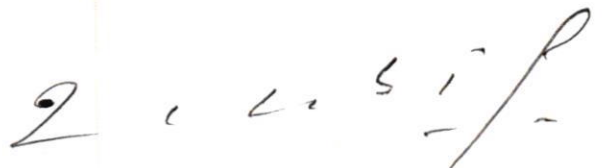
Adrien HOUNGBEDJI.-

Le Ministre du Plan, de la Restructuration,
Economique et de la Promotion de l'Emploi,



Albert TEVOEDJRE.

Le Ministre du Développement Rural



Jérôme SACCA KINA

Ampliations : PR 6 SGG 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MDR 4 MPREPE 4
Autres Ministères 14 SGG 4 DGBM DCF DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB- INSAE 2 UNB- FASJEB-ENA 3 JO 1.